



I.- Introduction

Le Pouvoir Electoral de la République Bolivarienne de Venezuela a organisé pour les années 2008, 2009 et 2010, trois événements de caractère international nommés: Réunions Interaméricaines d'Experts et Représentants d'Organismes Électorales des États Membres de l'Organisation des États Américains (OEA). Le contexte immédiat de ces réunions s'identifie avec l'accord conclu lors du Troisième Sommet des Amériques (2001) des chefs d'état et de gouvernement des pays de l'Hémisphère sud dont le thème principal avait été la « Modernisation et Usage des technologies électorales dans l'Hémisphère », pour continuer à améliorer les mécanismes électoraux, en utilisant des technologies d'information et communication quand ce cis soient possibles, afin de garantir effectivement l'impartialité, transparence, la rapidité et l'autonomie des institutions et juridictions chargées de l'organisation, la surveillance et la vérification des élections.

Dans cette opportunité, on a recommandé l'échange de technologies et de meilleures pratiques pour accroître la participation des citoyens dans les processus électoraux, en incluant la formation d'électeurs, la modernisation et la simplification du registre électoral et de procédures du vote et scrutin, en tenant compte le besoin de préserver l'intégrité et transparence du processus électoral et de promouvoir la participation pleine et l'incorporation de tous les citoyens capables d'exercer le droit du suffrage, sans aucune discrimination.

Les thèmes suggérés et ensuite abordés dans chacune des Réunions tenues à Caracas, se correspondent avec la nouvelle réalité politique de nos pays et de trouver leur fondement dans les nouveaux



cadres constitutionnels développés dans les deux dernières décennies dans la majeure partie de l'hémisphère, et qui entre d'autres affaires a permis le développement de systèmes démocratiques plus inclusifs dirigés vers la transformation de ces sociétés.

Démocratie et participation, son aujourd'hui, des processus interdépendants y qui n'existent pas l'un sans l'autre. Dans cette évolution, de changements et de transformations qui vivent nos sociétés et institutions, les autorités et organismes électoraux, nous avons un rôle et une tâche fondamentale à jouer, en veillant des processus électoraux qui, en toute démocratie, son les voies uniques pour que tels changements se déroulent en paix et avec la plus grande participation numérique et qualitative des citoyens. Dans ce contexte, le significat de vote - au sens stricte - est le même que lui a été donné tout au long de l'histoire républicaine, est une des formes les plus directes pour l'expression de la souveraineté populaire. Cependant, les Républiques changent et aussi ces citoyens. Les débats publics sur les actions de l'état et la vie démocratique, sont sans aucune doute plus divers qu'il y avait 15 ans. Le citoyen se trouve face à l'État, ses institutions et ses partis politiques d'une manière différente, ses exigences sont majeures et sont aussi majeures ses exigences de participation d'une forme plus directe dans la prise de décisions dans les diverses instances dans lesquelles se développe. Ce nouveau contexte, cette nouvelle culture politique, nous exige changer notre manière de penser face au phénomène électoral.

La démocratie n'est pas un concept ni un système statique et dans ce sens notre hémisphère montre son dynamisme et sa capacité constante d'évoluer jour à jour, par une lutte sans arrêt pour construire un monde et des conditions de vie supérieures à celles d'aujourd'hui. Les systèmes politiques ne peuvent pas s'arrêter,



parce que l'aspiration des citoyens pour vivre meilleur sera toujours présente. Les autorités et les organismes électoraux y seront pour organiser que la voix souveraine de nôtres sociétés, s'exprime tel comme nos peuples dans leur caractère d'électeurs l'établissent, en fin de comptes, nous en tant qu'autorités électorales, nous avons origine dans cette volonté populaire, qui est la seule capable de changer le destin de nos sociétés et de nos institutions, s'exprime d'une forme dégagé, transparente et opportune, avec un caractère irréfutable et certainement démocratique.

Par conséquent, le débat démocratique croissant non seulement demande l'expression claire et transparente de la volonté populaire chaque quatre ou cinq ans, mais demande l'approfondissement de la démocratie elle-même, les organes de décision, non seulement de bas en haut, mais horizontalement, dans de nouvelles formes d'organisation sociale et les mécanismes de participation directe. De cette façon, le vote prend un sens nouveau. Les changements dans le niveau de complexité du débat politique requièrent des mécanismes novateurs pour la consultation publique. Le choix des dirigeants et des représentants n'est plus la forme électorale la plus commun, et en ce sens, le corps électoral nous avons plaidé nos actions pour renforcer les stratégies dans la poursuite d'un système électoral plus robuste et plus simple, permettant en même temps des multiples manières de faire possible l'exercice démocratique.

Par conséquent, une des nouvelles tâches des autorités et des organismes électoraux est le développement de politiques d'inclusion de nos peuples en plein et légitime exercice de ses droits fondamentaux.

Comblent l'écart historique entre les citoyens avec la qualité d'électeur les inscrits auprès du registre électoral est toujours un défi.



*Dans un continent où se registrent des taux de participation importantes, ce défi doit être assumée du point de vue des droits individuels, comme dès la reconnaissance de nos cultures et de peuples anciens. On avance vers des sociétés où le pouvoir politique et l'espace ne sont plus réservés seulement pour les élites. Le pouvoir est maintenant une force du peuple tel qui s'exprime dans des lieux de plus en plus tangibles, tous les jours. De cette façon, nous vivons à une époque où nous devons donner une discussion exigeante avec les partis politiques, avec les institutions, avec les citoyens en général, et comprendre que notre raison d'être est exprimé dans l'exercice plein, le suffrage universel et inclusif du vote autant de fois que les réalités locales l'exigent. En reconnaissant de cette manière que les autorités électorales, sont un outil pour faire de la **Politique**.*

*De même, il a été un besoin urgent de rendre possible la participation populaire croissante et assurer un accès égal à l'exercice du suffrage, ce qui augmente en multipliant le nombre de centres et bureaux de vote. La **gestion des centres** a été une question clé pour assurer l'exercice du suffrage, qui était limitée non seulement par la brèche des électeurs pour assurer l'exercice du suffrage, mais aussi par la ségrégation urbaine, produit historique de nos modèles de développement, qui pousse à la majorité des pauvres à la périphérie de la métropole où il n'arrivaient pas nos institutions électorales ou le cadastre électorale, et paradoxalement, sont les zones qui concentrent la majorité des électeurs dans très peu bureaux de vote.*

*Dans ce processus d'adaptation à la nouvelle réalité, **l'usage de la technologie au service de la démocratie et des droits fondamentaux des citoyens de nos peuples**, joue un rôle clé. Le thème transversal de ces réunions a été celui de la technologie et le paradigme de la société de la nouvelle information. Dans une société de plus en plus familiarisée avec l'utilisation quotidienne d'une*



certaine forme de la technologie est possible l'intégration progressive de celle-ci à certain ou à tous les processus, comme dans le cas du Venezuela, dont le système de vote est 100% automatisé. La technologie assure une précision dans le comptage et la totalisation. Toutefois, la technologie n'est pas une fin en soi et il est important de noter le rôle des ressources humaines dans sa mise en œuvre. Nous avons besoin de la meilleure technologie, mais surtout on a besoin des meilleurs hommes et femmes qui fassent fonctionner fidèlement cette plate-forme qui n'est qu'un outil pour assurer l'intégrité des résultats des élections.

*Relever le défi de la modernisation du système électoral n'est pas une tâche facile et nécessite une disposition spéciale pour atteindre impossibles, pour changer ce qui a été imposée par les traditions et, en particulier, de renoncer la résistance au changement. Il exige aussi une volonté d'établir le dialogue, de construction et des efforts institutionnels pour nous réinventer et recréer la culture politique de nos pays. C'est pourquoi, au Venezuela, par exemple, a commencé le processus d'automatisation, pour laisser l'histoire de la fraude électorale, pour que les électeurs soient convaincus que leur volonté soit respectée. Couplé avec l'utilisation de la technologie est la question du **transfert technologique**, ce qui implique la transmission des connaissances et des processus relatifs à la mise en œuvre de l'option automatisée pour les organismes électoraux.*

*En ce sens, pour Venezuela l'automatisation a été l'un des moyens pour assurer la confiance dans le vote, mais aussi, et très important, a été une question de **souveraineté**. D'une part, assurer l'exercice démocratique de la souveraineté populaire, exprimée par le vote et de convertir le pouvoir électoral et son organe directeur, dans la seule entité administrative du processus électoral. Pour chaque corps électoral se pose le même dilemme, d'assurer un indépendant, souverain, le principe ultime de la démocratie, la participation.*



En outre, la technologie ne peut pas être appliquée de la même manière partout. Il met en évidence les spécificités de chaque société qui se reflètent dans les cadres juridiques et dans chaque système et dans chaque processus électoral. Dans le cas du Venezuela, par exemple, si la machine est simple à utiliser et la technologie d'écran tactile, reste la question de l'émission du justificatif de vote où l'électeur peut vérifier l'option choisie. L'émission de ce justificatif, caractéristique des systèmes manuels, génère la confiance des électeurs et des acteurs politiques impliqués.

II.- Réunions d'Experts et Représentants d'Organismes Électoraux des États Membres de l'Organisation des États Américains.

Dans ce contexte, le Conseil national électoral de la République Bolivarienne du Venezuela a organisé trois Réunions Interaméricaines en avril 2008, Juin 2009 et Juillet 2010. Dès le début et marqués par la résolution qui les a créé, "la modernisation et l'utilisation des technologies de vote dans l'hémisphère" a parcouru un chemin qui était celui de la première Réunion, la reconnaissance des meilleures pratiques relatives à l'application de solutions hautement techniques à la reconnaissance de la variété et la particularité de connaissances techniques, selon les peuples et les cultures où ils opèrent.

Au cours de la première réunion, s'est réaffirmé l'importance de continuer à perfectionner le processus électoral dans l'hémisphère comme un soutien important pour la crédibilité, la transparence et renforcement de l'institutionnalité démocratique. Il a été souligné que l'automatisation dans un cadre juridique approprié améliore la qualité du processus électoral et permet des résultats rapides qui assurent la confiance des hommes politiques et des citoyens en général. Également s'est reconnue la grande capacité technologique dans le



domaine des élections tenues par les pays de la région, en particulier le Venezuela, ont convenu d'encourager les pays de l'hémisphère qui se déplacent dans la modernisation et l'utilisation des technologies électorales.

Au cours de la deuxième Réunion, il est devenu clair que les corps électoraux et les autorités appliquent des critères et des procédures communes pour tous les processus électoraux conçus pour garantir l'exercice et le caractère sacré du vote. On a également constaté qu'il n'y a pas de garantie de sécurité et vérifiabilité dans chaque étape du processus électoral afin d'assurer la confiance et la transparence, une condition qui est renforcée par la participation des acteurs politiques et leur diffusion à tous les citoyens. En ce sens, il a été souligné l'importance de construire un cadre de méthodes optimales de gestion et de contrôle des processus électoraux, manuel ou automatisé, permettant la conformité avec les critères qui garantissent l'expression de la volonté populaire.

En bref, la Première et la Deuxième Réunion interaméricaine d'experts et de représentants d'organismes électoraux, qui s'est tenue à Caracas en avril 2008 et Juin 2009, respectivement, ont servi comme scénarios d'une série de débats sur des questions clés pour l'approfondissement des démocraties latino-américaines, à partir de l'exercice du suffrage comme un des ses processus essentiels. Des progrès ont été accomplis dans la systématisation de ces critères et les procédures qui permettent d'améliorer la qualité dans la gestion et le contrôle des différents processus électoraux, alors que les connaissances techniques accumulées par le corps électoral et les autorités de l'hémisphère, peut être partagé et en améliorant, en respectant les singularités des systèmes de vote, les peuples et les cultures où ils prospèrent.

Pour la troisième réunion, le mandat de l'Assemblée Générale de l'Organisation des États Américains a été "Recueillir de critères



communs et des procédures optimales que les organismes et les autorités électorales utilisent pour garantir la gestion et le contrôle des processus électoraux", pour lequel, il ont été identifiés par les processus de base suivantes:

- 1. Registre électoral*
- 2. Système de gestion du scrutin*
- 3. Demande et production de vote.*
- 4. Fonctionnement des bureaux de vote*
- 5. Election de financement*
- 6. Formation, la motivation pour la participation et le règlement des campagnes électorales*
- 7. Voter, Démarchage, l'agrégation et la diffusion des résultats*
- 8. Transmission des résultats des élections*
- 9. Voter: outils de création et de production des élections;*
- 10. Voter: déploiement et le redéploiement du matériel électoral et de l'équipement.*

III. Vers la construction d'un cadre de critères communs et des méthodes optimales de gestion et de contrôle des processus électoraux.

Nôtres réalités politiques sont communes et il est donc essentiel notre solidarité. Partager nos réussites et avancer en partant de nos erreurs est une conséquence naturelle de ce que nous sommes, de notre histoire républicaine. Avec cet esprit, nous sommes arrivés à la Troisième Réunion, dans le but de continuer à concrétiser ce qui déjà, dès le premier, nous avons établi les principes suivants: la coopération horizontale, la reconnaissance des réalités régionales, la conviction du savoir-faire technique accumulé par notre corps et les autorités électoraux peut être partagé, systématique et améliorée, et notre hémisphère peuvent avoir leurs propres références pour assurer la vérifiabilité de nos processus. La tâche que nous nous avons attribuée cristallise dans un résultat de fort impact



pour nos organismes. Un recueil de procédures et critères communs que nous utilisons pour assurer une gestion optimale et le contrôle des processus électoraux, le renforcement d'une carte de navigation conjoint pour accomplir avec succès ce traversée: de poursuivre notre transformation pour répondre aux exigences démocratiques de notre peuple.

Nous supposons qu'achever un recueil de procédures et de critères communs optimales que les organismes et les agents électoraux utilisent pour assurer la gestion et le contrôle des processus électoraux doivent être comprises dès la dynamique et des réalités des pays de la région: c'est à une perspective de construction collective des approximations successives et la vision globale et inclusive pour intégrer les forces et les mettent clairement en évidence les défis du processus électoral dans l'hémisphère, devenant ainsi, dans un cadre, pas un cadre rigide qui déforme la nature et de la richesse expériences et les différents efforts réalisés chaque jour de l'élection des autorités de contribuer efficacement au renforcement des institutions électorales et la confiance des citoyens.

La troisième Réunion Interaméricaine .a confirmé l'importance d'un débat ouvert, le dialogue franc et ouvert fondé sur le respect et la reconnaissance de la diversité des expériences dans l'administration des processus électoraux, les similitudes et les différences d'évaluer identifiés par les experts et les fonctionnaires électoraux de l'hémisphère. Il est également convenu de construire sur ce point, un cadre de normes communes et de meilleures pratiques que les organismes et les autorités électorales utilisées pour assurer la gestion et de contrôle des processus électoraux, en tenant compte de la nature participative de la démocratie, les principes de la souveraineté et l'indépendance des États et le respect de l'identité culturelle des peuples de la région.



En réponse aux recommandations découlant dans la Troisième Réunion interaméricaine d'Experts et de Représentants des Organismes Électoraux des États membres de l'Organisation des États Américains travaillent actuellement sur le développement de « l'Approche d'un Recueil à un Cadre de Critères et de procédures communes optimaux que les organes électoraux et les autorités utilisés pour assurer la gestion et de contrôle des processus électoraux, de consultation et de publication ultérieure, tel qu'il a été confiée au Conseil national électoral de la République Bolivarienne du Venezuela à la Troisième Réunion.

Comme a été indiqué dans les Conclusions de cette réunion tenue le 29 et 30 Juillet, on espère avoir prêt pour l'Assemblée Générale pour son Quarante et unième période ordinaire de sessions et la prochaine Réunion Interaméricaine d'Autorités Électorales, le document Cadre de Référence et permettre partager avec nos pairs et le public en général, un instrument utile et un soutien non seulement pour compiler le développement théorique, technique et politique des autorités électorales, mais aussi pour qu'il se constitue comme un document de référence comparative, qui peut être utile pour reconnaître les pratiques bien choisis, de procédures communes, etc. Et en partant de cela, les possibilités d'échange et de coopération dans tous les processus électoraux de base accroissent.

Ce Rapport qui se présente, a été aussi un engagement par le Conseil national électoral de la République Bolivarienne du Venezuela, à la troisième réunion, notre aspiration est celle-ci de la constituer comme une motivation pour la solidarité et de la tâche collective des experts et des représentants organismes électoraux qui ont participé à ces réunions. Le défi est que nous prenons chaque tâche de développer le cadre de référence comme une contribution essentielle à l'héritage électoral de la région et du monde.



Tibisay Lucena Ramírez
Présidente
Conseil National Électoral
République Bolivarienne du Venezuela.